

## DISPOSITIFS &amp; FINANCEMENT

# AFPR - Action de Formation Préalable au Recrutement

## DÉFINITION

L'AFPR finance une formation courte (max 400h) destinée à adapter les compétences d'un demandeur d'emploi à un poste précis identifié par un employeur, avant son embauche. France Travail finance, l'entreprise s'engage à recruter à l'issue.

L'AFPR est une garantie d'emploi déguisée en formation. L'employeur identifie un candidat, mais constate un écart de compétences. Au lieu de former en interne ou de chercher un autre profil, il sollicite l'AFPR.

Fonctionnement :

- France Travail finance jusqu'à 400 heures de formation
- Le demandeur d'emploi suit la formation tout en restant indemnisé (AREF)
- À l'issue, l'employeur s'engage à embaucher en CDD 6+ mois ou CDI

Cas typique : tu es demandeur d'emploi, tu trouves une offre intéressante mais tu manques d'une compétence précise (logiciel sectoriel, certification éditeur). L'employeur, intéressé par ton profil global, propose une AFPR.

Dispositif sous-utilisé car les candidats ne savent pas qu'il existe. Pourtant, c'est l'un des chemins les plus rapides et sûrs pour entrer dans un nouveau métier après reconversion : tu sais déjà où tu vas, l'employeur a misé sur toi.

## Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion au 100% à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : [benjaminduplaa.com/lexique/afpr](https://benjaminduplaa.com/lexique/afpr)

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF